

Que pensez-vous de simplifier les procédures d'accès aux fonds européens, notamment pour les petites et moyennes associations ?

Collectif des associations citoyennes

- ❖ **ILE DE FRANCE** ASSOCIATION COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES À FARID GHEHIOUECHE, , NATHALIE ARTHAUD, FRANÇOIS ASSELINEAU, PERVENCHE BERÈS, OLIVIER BESANCENOT, ISABELLE BORDRY, CHRISTINE BOUTIN, AYMERIC CHAUPRADE, LOUIS DE GOUYON MATIGNON, CAROLINE DE HAAS, MARIELLE DE SARNEZ, GASPARD DELANOË, HELENE FEO, , JEAN GRIMAL, STEPHANE GUYOT, DOMINIQUE JAMET, ALAIN LAMASSOURE, PIERRE LARROUTUROU, PATRICK LE HYARIC, MAGALI LE PAPE, VINCENT LE SCORNET, CORINNE LEPAGE, ANTOINE MAYEROWITZ, FRANCIS MBELLA, CHRISTOPHE PAILLARD, LAURE PATAS D'ILLIERS, BALIÉ TOPLA READ LESS

Vie Associative

Le 15/05/2014

Le 22/05/2014

CORINNE LEPAGE

Europe Citoyenne - - Île-de-France
Députée européenne - Île-de-France

Je suis par définition favorable à tout ce qui peut faciliter la vie des associations.

J'ai présidé plusieurs associations, suis encore administratrice de certaines d'entre elles et comprends donc parfaitement les problèmes; mais je suis très honnête et refuse les fausses promesses. Un député ne peut guère agir dans la mesure où les subventions dépendent de la Commission et de ses règles internes.

Je ne puis donc m'engager sur ce point; en revanche, je soutiendrai toutes les mesures favorisant la vie des associations;

Le 22/05/2014

ISABELLE BORDRY

Autres partis - - Île-de-France

Nous Citoyens, c'est la volonté de redonner confiance à la société civile, aux citoyens, aux associations, aux ONG ! Par exemple notre pays a dépensé 40 milliards d'euros en 2013 pour lutter contre l'exclusion, mais à l'évidence, cela ne marche malheureusement pas.

Faut-il pour autant dépenser plus ? Non : l'Etat gère tout, mais mal. Faisons confiance aux professionnels de l'aide, aux associations, aux ONG... pour lutter efficacement contre l'exclusion. Simplifier les procédures d'accès aux fonds européens est un axe important : la France ne doit pas rajouter des règles inutiles, et cesser d'asphyxier les acteurs français de la société civile. Nous proposons notamment de fusionner l'ensemble des dispositifs d'accompagnement au sein d'un réseau d'agences de proximité. Ces agences permettront l'accueil des personnes, des associations, des entreprises et le pilotage d'actions de terrain tout en réduisant le coût pour la collectivité par suppression des doublons administratifs. Nous sommes convaincus que le changement peut commencer dès maintenant sans avoir à attendre une inflexion de l'action de l'Etat, même si l'impact de notre action sera dans un premier temps plus limité. Nous pensons que les citoyens peuvent reprendre en main leur destin dès maintenant, en particulier en matière de lutte contre l'exclusion.

Nous Citoyens a lancé un appel à projets en matière de lutte contre l'exclusion qui s'inscrit

dans une démarche innovante et pragmatique puisque les projets seront examinés à travers le prisme de l'efficacité « coûts / impacts » : pour plus d'informations, et pourquoi pas, faire postuler vos projets : <http://www.nouscitoyens.fr/actions/appel-a-projet-lutte-contre-exclusion/>

Le 17/05/2014

LAURE PATAS D'ILLIERS

Europe Démocratie Espéranto - - Île-de-France

Notre parti Europe Démocratie Espéranto ne cherche pas à couvrir tout le périmètre de l'action politique. Nous ne recherchons pas le pouvoir. Nous sommes des lanceurs d'alerte et nous voulons sensibiliser l'opinion aux problèmes linguistiques.

Pour cette raison, nous n'avons pas de position sur votre question, même si nous soutenons bien évidemment les nombreuses associations qui promeuvent l'espéranto en France et en Europe. Sur cette question comme sur les autres, nous souhaitons que les la société civile participe aux processus de décision.

Pour permettre cette participation, et le dialogue entre les citoyens et les associations de toute l'Europe, il faut une langue commune. Nous proposons l'espéranto, qui est 10 fois plus facile que les autres langues et qui met tout le monde à égalité.

❖ **EST ASSOCIATION COLLECTIF DES ASSOCIATIONS CITOYENNES** À GABRIEL AMARD, ISMÄEL BOUDJEKADA, PHILIPPE COUKA, CHRISTIAN D'ANDLAU-HOMBOURG, XAVIER DESSAIGNE, GAËL DIAFERIA, LAURE FERRARI, JULIEN GONZALES, NATHALIE GRIESBECK, YANNICK HERVÉ, JOE LABAT, FLORENCE LHOPE, GENEVIÈVE MARTIN, EDOUARD MARTIN, ISABELLE MAURER, NADINE MORANO, FLORIAN PHILIPPOT, SANDRINE PICO-DÉPREZ, ANTOINE RENARD, CLAIRE ROCHER, ANTONIO SANCHEZ, ISABELLE VÉRIN

Le 23/05/2014

NATHALIE GRIESBECK

Mouvement Démocrate - - Est
Députée européenne - Est

Vous posez la question sur la question de l'accès des associations aux fonds européens et je vous en remercie vivement. La simplification des procédures d'accès aux fonds européens est une nécessité et il faut arriver à trouver un équilibre raisonnable entre les exigences de contrôle des fonds publics et les formalités administratives.

Au-delà de la simplification des règles administratives et "procédurales", il y a un travail important d'information à effectuer sur les Fonds Structurels (FEDER, FSE, FEADER), mais aussi sur les autres programmes financiers européens qui existent comme par exemple, le programme Erasmus + , le programme Horizon 2020, le programme LIFE +.

Il existe de très nombreuses opportunités de cofinancement européen pour les petites entreprises, pour les collectivités locales ou pour les associations et il est absolument nécessaire que les gouvernements, les élus, les responsables locaux communiquent mieux et informent davantage sur ces possibilités : c'est le rôle des institutions européennes mais également des pouvoirs publics français.

Restant naturellement à votre écoute, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes cordiales salutations.

Le 16/05/2014

YANNICK HERVÉ

Union Populaire Républicaine - - Est

Bonjour,

Les fonds européens sont un leurre. L'union européenne n'a pas d'argent;

Elle ne fait que redistribuer les fonds alloués par les pays contributeurs nets pour orienter une politique libérale.

Petite allégorie : vous mettez votre argent, 10 pièces d'un euro, sur la table, vous en glissez 3 vers le croupier qui les garde et vous remettez les 7 restantes dans votre poche ; êtes vous content de la somme que vous avez récupéré ? C'est exactement le mécanisme des subventions de l'Union Européenne.

Pour 2014, la France va verser 22,2 mia€ pour n'en récupérer que 13,96.

Le solde étant négatif de plus de 8 mia€.

D'ailleurs la cour des comptes européennes (qui a refusé de certifier ses comptes pendant 18 ans) souligne le gaspillage et le manque massif de contrôle sur les sommes distribuées.

Si la France était souveraine elle pourrait distribuer plus d'argent tout en faisant des économies.

L'Union Populaire Républicaine propose que la France sorte de l'UE, de l'euro et l'OTAN pour recommencer à gérer son argent, ses subventions, son modèle social ...

Tous les renseignements sur www.upr.fr

Bien cordialement.

- ❖ **SUD EST** À FRANÇOIS ALFONSI, MONIQUE ARNAUD, JEAN-BAPTISTE COUTELIS, VALÉRIE DAGRAIN, , CHANTAL GOMEZ, SYLVIE GOULARD, EMMANUEL GUIGON, JEAN-MARIE MURE-RAVAUD, JEAN-MARIE LE PEN, BERTRAND LESCURE, ALAIN MALEGARIE, RENAUD MUSELIER, YANN NUSSBAUM, VINCENT PEILLON, GERBERT RAMBAUD, MICHÈLE RIVASI, DANIEL ROMANI, ELISABETH SALVARES, ERIC SANSON, MARIE-CHRISTINE VERGIAT READ LESS

Le 19/05/2014

SYLVIE GOULARD

Mouvement Démocrate - - Sud-Est
Députée européenne - Sud-Est

Bonjour

De manière générale, la simplification des procédures d'accès aux fonds européens est une nécessité. Il faut arriver à trouver un équilibre raisonnable entre exigences de contrôle des fonds publics et formalités administratives.

Au-delà de la simplification des règles administratives, il est important que le soutien aux acteurs associatifs ou économiques de petite taille et de taille moyenne soit amélioré : c'est le rôle des institutions européennes mais également des pouvoirs publics français.

Cordialement

Le 13/05/2014

ERIC SANSON

Démocratie Réelle - - Sud-Est

Bonjour

Nous ne sommes pas un parti politique nous n'avons donc pas de programme. Si la question se posait, nous demanderions l'avis aux citoyens et nous transmettrions l'opinion majoritaire. Nous vous invitons à visiter notre site <http://www.democratiereelle.eu> et à lire notre **Charte Démocratie Réelle Sud-Est** pour connaître nos engagements pour chacun des votes que nous porterons au Parlement européen.

Le 12/05/2014

GERBERT RAMBAUD

Autres partis - - Sud-Est

Bonjour

La bureaucratie, qu'elle soit de Bruxelles ou de la France est néfaste pour notre économie, pour notre démocratie. Cette Europe technocratique est évidemment à réformer. C'est ce que nous ferons lorsque nous serons suffisamment nombreux à être élus au niveau européen, avec nos alliés notamment de UKIP.

Cordialement

Le 09/05/2014

ELISABETH SALVARESI

Féministes Pour une Europe Solidaire - - Sud-Est

Nous le souhaitons.



Le 09/05/2014

BERTRAND LESCURE

Autres partis - - Sud-Est

Bonjour,

Voilà une question à laquelle nous pourrions répondre pièces en mains. Dès le détail de la procédure actuelle connu, nous pourrions vous donner un avis motivé sur la façon de la simplifier.

Bien à vous.